

**DEPARTEMENT DE LA SARTHE
COMMUNE D'YVRE L'ÉVÊQUE**

N ° Délibération : CCAS DEL 25 008

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre avril, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, légalement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Madame Damienne FLEURY, Présidente.

ETAIENT PRESENTS : Damienne FLEURY, Delphine FOUQUET, Annie LANCELOT, Chantal GOUPIL

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine JOLU, Hakim ACHIBET, Mélanie BOCQUENET, Philippine DANGREAU, Sylvie LAUTRU, Louis MASSARD, Mugnette LARUPE, Emma PAUMIER, Dominique BARRET qui donne pouvoir à Mme GOUPIL, Michelle BARON qui donne pouvoir à Mme LANCELOT, Isabelle TOUCHARD.

DEL 25-008 – Approbation du compte administratif 2024 de la résidence autonomie

Rapporteur : Damienne FLEURY

Le Compte de Gestion présenté par le receveur municipal a été approuvé.

La concordance des opérations passées sur l'exercice 2024 par le receveur et l'ordonnateur étant arrêtée, le Conseil d'Administration est appelé à approuver le Compte Administratif.

L'exécution du budget de l'exercice 2024 fait apparaître les montants suivants :

INVESTISSEMENT	PREVU	REALISE	SOLDE
Recettes (Ressources)	13 634,90 €	15 820,81 €	
Solde de financement de l'exercice antérieur (Recettes)	13 986,23 €		
Total réalisé	27 621,13 €	15 820,81 €	
Dépenses	27 621,13 €	25 894,87 €	
Déficit de la section d'investissement			-10 074,06 €

FONCTIONNEMENT	PREVU	REALISE	
Déficit antérieur reporté	-6390,57 €		
Produits d'exploitation	600 668,73 €	577 292,33 €	
Dépenses d'exploitation	600 668,73 €	445 004,40 €	
Excédent de l'exercice		132 287,93 €	
Résultat (excédent de fonctionnement à reporter)		125 897,36 €	

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
MAIRIE
72530 YVRÉ L'ÉVÊQUE

PROPOSITION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction M 22 ;

Vu le Compte de Gestion présenté par le receveur municipal et approuvé par le Conseil d'Administration ;

Vu le projet de Compte Administratif présenté par l'ordonnateur ;

Considérant la concordance des opérations passées sur l'exercice 2024 par le receveur municipal et l'ordonnateur dans le respect des crédits autorisés par le Conseil d'Administration ;

Le rapporteur propose d'approuver le Compte Administratif du budget de l'exercice 2024.

En application de l'article L2121-14 du CGCT, Madame la Présidente quitte la salle d'administration et laisse la présidence à Chantal GOUPIL

VOTE : Les membres du Conseil d'Administration décide d'approuver, à l'unanimité, la proposition.

Yvré l'Évêque, le 04 avril 2025

La Secrétaire de séance
Annie LANCELOT



La Présidente
Damienne FLEURY



CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
MAIRIE
72530 YVRÉ L'ÉVÊQUE

Date de convocation : 18 mars 2025
Nombre de membres en exercice : 15
Présents : 4 - Votant : 5
Pour : 5 - Contre : 0 - Abstention : 0